

Avec la parution du numéro 21 du journal "Pont-Sainte-Marie, ma commune" nous inaugurons un nouveau mandat municipal. C'est l'occasion pour moi de remercier les Maripontaines et les Maripontains qui se sont déplacés le 9 mars dernier pour remplir leur devoir de citoyen. Le taux de participation à Pont-Sainte-Marie s'est élevé à près de 68 %, taux supérieur à la moyenne nationale et à celui des villes de notre agglomération. Cela démontre l'intérêt que vous portez à l'avenir de notre ville.

Début des travaux dans le camp du Moulinet

Au cours du précédent mandat, l'équipe qui m'accompagnait a réalisé des équipements et mis en place des services à même de répondre à nos besoins d'aujourd'hui mais aussi, par souci d'anticipation, aux besoins des futurs habitants. De nouveaux Maripontains que nous allons pouvoir accueillir grâce à la réalisation de notre éco-quartier. Dès cette année, une vingtaine de maisons "bois" vont commencer à sortir de terre sur les deux prairies du Parc Lebocey, qui bordent la rue Fernand Jaffiol. Puis débutera la réhabilitation de trois bâtiments dans le camp du Moulinet. Cela permettra d'aménager une soixantaine de



Pascal Landréat
Maire
Vice-président de la CAT

logements en accession et en location. L'aménagement de ce site est ainsi amorcé et s'étalera sur une dizaine d'années, ce qui va générer à moyen terme des recettes fiscales supplémentaires.

Rigueur et vigilance

Les deux prochaines années vont être des années charnières pour notre ville car nous devons assumer les charges liées à nos investissements, dont nous récolterons les fruits d'ici trois ans. Si l'on ajoute à cela l'augmentation sans cesse croissante des charges de fonctionnement (personnel, énergie, maintenance...) et la stagnation des dotations de l'État et des recettes fiscales, chacun comprendra, dans ce contexte difficile, la nécessité de gérer au plus près nos dépenses afin d'assurer l'équilibre budgétaire des comptes de la ville. Rigueur et vigilance guideront notre action.

En même temps, nous devons travailler à la réalisation dans l'éco-quartier de la résidence service pour les personnes âgées et de la maison médicale dont les montages financiers seront assurés par des partenaires privés. Mais sur ces deux dossiers, la ville doit s'investir pour assurer le portage "politique" auprès des différents investisseurs. Ces implantations nous permettront de répondre à notre souhait clairement affichés, d'assurer la mixité sociale dans ce quartier et d'apporter un véritable parcours résidentiel. Que l'on soit étudiant, une famille ou une personne âgée, chacun doit trouver sa place dans l'éco quartier.

C'est le voeu que je formule pour que le slogan "Pont-Sainte-Marie, une ville où il fait bon vivre" prenne tout son sens.

SOMMAIRE

- p 2 Elections**
Elections des nouveaux élus
- p 3 Urbanisme**
Le futur éco quartier prend forme
- p 4 Seniors**
Construction de l'EHPAD
- p 5 Economie**
Diagnostic du tissu économique de la ville
- p 6 Environnement**
Les nouveaux charmes du parc
- p 7 Citoyenneté**
Elections d'une nouvelle génération
- p 8 Environnement**
 - > Marché aux fleurs
 - > Concours des maisons fleuries
- p 9 Social**
Les services "social et emploi" à l'écoute
- p 10 Actualité**
 - > Honneur aux aînés
 - > Le vert est dans la mairie
 - > Un soutien pour les élèves de CP
 - > Remise de prix aux lauréats
 - > Classe de M. Calmes
 - > Hommage au dernier poilu
 - > Des jeux pour les petits et les grands
 - > Le Père Noël à Debussy
 - > Noël chez les coccinelles
 - > Exposition Talents Pontois
 - > Le collège Eurêka à l'heure du tri
 - > Nouveaux locaux pour les centres de loisirs
 - > 11 novembre : une mémoire à transmettre
- p 18 Pratique**
- p 19 Conseil municipal**
Séance du 12 février 2008
- p 20 Etat civil**

■ CONSEIL MUNICIPAL

Election d'une nouvelle équipe

Lors des élections municipales de mars dernier, Pascal Landréat a été réélu maire pour un nouveau mandat de 6 ans



Les nouveaux élus qui vont travailler pendant 6 ans pour tous les Maripontains

La salle du conseil municipal était comble le 15 mars dernier lors de l'élection du maire et de ses adjoints. Une séance spéciale, composée de vingt deux membres de la majorité emmenée par Pascal Landréat et de cinq membres de l'opposition.

Cinq maires adjoints élus

Après la déclaration de l'installation du conseil, le maire sortant a proposé le vote pour la désignation de son successeur. Sans surprise, il a lui-même été réélu, en l'absence de candidat proposé par l'opposition, avec vingt deux voix pour, quatre

votes blancs et un nul. Des applaudissements nourris ont salué le résultat. Une seule liste de cinq adjoints a ensuite été soumise au vote, en l'absence de proposition de l'opposition. Elle a été acceptée par vingt deux voix pour, quatre nuls et un blanc. André Boucherat occupe donc le siège de premier maire adjoint dans le secteur de l'urbanisme et du développement durable, Florence Boudeville, dans le secteur de l'enseignement, la jeunesse et l'animation, Marie Grafteaux-Paillard, dans le secteur de la vie associative, la culture et la citoyenneté, Frédy Mercy pour le secteur sécurité et

mobilité et enfin, Annie Hugerot dans le domaine de l'enfance, la solidarité et l'insertion.

Remerciements et intention

Pascal Landréat termina la séance avec un discours de remerciements et d'intention. "Nous avons réuni des personnes qui incarnent l'expérience, le dynamisme et l'implication dans le tissu associatif afin de répondre aux attentes de nos concitoyens. Nous sommes aujourd'hui, les uns et les autres, porteurs non seulement des aspirations et des attentes exprimées au travers des suffrages mais aussi, porteurs du droit légitime de l'ensemble des habitants de notre commune à pouvoir vivre à Pont-Sainte-Marie dans les meilleures conditions. Il nous reste à les mettre en œuvre en y associant le plus grand nombre possible de nos administrés dans le respect des opinions de chacun. J'attends de la nouvelle équipe municipale, qu'elle mène en la matière une action exemplaire. Voilà de quoi nous motiver, nous passionner et nous mobiliser en faisant en sorte que nos choix et nos actes soient empreints de respect et d'humilité" conclut le maire.

Le nouveau conseil municipal

Maire : Pascal LANDRÉAT

Maires adjoints : André BOUCHERAT, Florence BOUDEVILLE, Marie PAILLARD, Frédy MERCY, Annie HUGEROT,

Conseillers municipaux : Michel FOURTEMBERG, Marie-Dominique SÉRIO, Jean-Michel PALENGAT, Danielle ROUSSARD, Jean-Claude TOURNOIS, Nicole BARBERY, Jack THOMAS, Chantal PEROT, Serge CHANVRIN, Janine PINKOWICZ, Pascal CORNEUX, Josiane RICARD, Karim KOULALI, Hamida HENRY, Christian COSTE, Marie-Pierre VALÈRE, Joël RAPINAT, Christine CHAMPEAU, Jean-Simon MACHÉRE, Marc JOUDELAT, Odile JOURDHEUILLE

■ LOGEMENTS

Le futur éco quartier prend forme

Une soixantaine de logements vont être construits d'ici la fin de l'année dans l'ancien camp du Moulinet. Le futur éco quartier va ainsi prendre vie

La ville de Pont-Sainte-Marie porte un ambitieux projet d'éco quartier couvrant 23 hectares, dont la majeure partie englobe la friche militaire de l'ancien camp du Moulinet. Un dossier qui fait partie des dix opérations pilotes retenues au niveau national par l'association HQE. Ainsi entre 450 et 550 logements seront bâtis selon la méthodologie d'expérimentation de la Haute Qualité Environnementale.

Ce projet qui mobilise Pascal Landréat depuis plus de deux ans n'a rien d'une chimère puisqu'il a officialisé en mars dernier, la vente de trois bâtiments afin qu'une soixantaine d'habitations, ainsi qu'une maison de la construction durable voient le jour. Les acquéreurs de ces parcelles de terrains sont le bailleur social Mon Logis, la société immobilière Cephass et le groupe CAI.

De la location et de l'accession à la propriété

Afin de préserver le caractère historique du Moulinet, trois bâtiments de l'ancienne base militaire seront réhabilités et neuf maisons de ville seront construites à côté. Bien évidemment, ces bâtiments respecteront les normes de la Haute Qualité Environnementale. "Nous

voulons montrer que le développement durable n'est pas réservé qu'à une population aisée" explique Serge Laurent, directeur général de Mon Logis. Pour un surcoût de 15 % qui ne sera pas répercuté sur le loyer, le bailleur social va créer neuf maisons passives. Les murs seront isolés grâce à une structure paille de 50 cm d'épaisseur. Les maisons seront orientées plein sud et des débords en bois assureront la protection des rayons solaires durant l'été. Un système de ventilation double flux permettra aussi de renouveler l'air tout en conservant la chaleur. Bref, la consommation de chauffage sera fortement réduite. Ce qui s'inscrit aussi dans la vocation sociale de Mon Logis car les charges seront réduites pour les locataires. Mon Logis réhabilitera également l'ancien mess des officiers afin d'y aménager neuf logements, également écologiques.

Le deuxième bâtiment, qui abrita jadis les chars des militaires, sera réhabilité en une trentaine d'appartements de standing, toujours dans le souci des normes HQE. La société immobilière Cephass a confié sa réalisation à l'architecte Jacques Tequi. Ces logements de type T1 à T5 seront destinés à l'accession à la propriété.

Une maison de la construction durable

D'autres habitations verront le jour d'ici 10 ans. Mais le maire reconnaît que les filières pour construire "vert" sont encore balbutiantes en France, et la formation des artisans reste à améliorer. D'où la raison d'être de la maison du développement durable. Sa construction, financée par Mon Logis et la Fédération Française du Bâtiment, débutera d'ici quelques mois. Elle accueillera les particuliers à la recherche d'informations et des artisans pour des séminaires sur l'utilisation des biomatériaux. Ce bâtiment, situé à l'entrée du camp du Moulinet, sera une référence dans la région Champagne-Ardenne.



La maison du développement durable, imaginée par le Cabinet Freycenon

Le projet de l'investisseur Cephass "Les jardins de Gaïa" par le cabinet Téqui/Pointeau



■ DOMAINE DE NAZARETH

Construction de l'EHPAD

Ce futur établissement accueillera 80 lits supplémentaires au domaine de Nazareth à Pont-Sainte-Marie



La traditionnelle première pierre a été posée par François Baroin, maire de Troyes et président du centre hospitalier, aux côtés de Pascal Landréat et d'Alain David, directeur du Centre Hospitalier de Troyes

Un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) verra le jour en 2009 au Domaine de Nazareth. Cette structure accueillera 80 lits transférés de la résidence Comte Henri. Il comportera deux unités d'une capacité de 15 lits destinés aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer.

Cette opération permettra également d'humaniser la résidence Comte Henri qui accueille actuellement 240 personnes, en augmentant le nombre de chambres individuelles et en les équipant de sanitaires complets.

Réception des travaux en 2009

Les travaux de ce nouvel établissement pour personnes âgées dépendantes ont débuté en novembre dernier et se termineront au second trimestre 2009. Le nouveau bâtiment conçu par les architectes Tequi-

Pointeau-Brandon en partenariat avec Pertuy Construction et Pingat Ingénierie, se veut également respectueux de l'environnement, comme il est de coutume sur la commune de Pont-Sainte-Marie. Il bénéficiera du label "Chantier Bleu" qui distingue un chantier réalisé "en harmonie avec les riverains" avec une maîtrise d'ouvrage exemplaire en matière de qualité, de sécurité, de développement durable et d'environnement.

Cette nouvelle construction coûtera 8 millions d'euros hors dépenses d'équipement. La Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie apporte une subvention de près de 1,3 millions d'euros alors que le centre hospitalier finance le reste avec un prêt locatif social de 5 millions d'euros et un auto financement de 1,6 millions d'euros provenant des excédents antérieurs de la maison de retraite et du long séjour.

La maladie d'Alzheimer

La maladie d'Alzheimer est une maladie neurodégénérative du tissu cérébral qui entraîne la perte progressive et irréversible des fonctions mentales.

C'est la principale cause de démence chez les personnes âgées, touchant environ 24 millions de malades à travers le monde.

La cause exacte est encore inconnue, mais on suppose que des facteurs environnementaux et génétiques y contribuent.

Le premier symptôme frappant est la perte du souvenir des événements récents (amnésie), les problèmes de langage, l'organisation des mouvements et des fonctions exécutives (telles que la prise de décision et la planification).

■ ÉTUDE ÉCONOMIQUE

Diagnostic du tissu économique de la ville

La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers ont présenté les forces et les faiblesses de la ville aux acteurs locaux et aux élus



Depuis quelques mois, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers ont été chargées de travailler sur l'état des lieux du secteur économique de la ville. Après une réunion devant les chefs d'entreprises de la commune, ces deux chambres consulaires ont remis officiellement le document de conclusion de l'étude économique.

Etat des lieux

Plusieurs constats ont été dressés : vieillissement de la population, hausse de la population active occupée, baisse du chômage (- 11 % entre 1999 et 2005). Pont-Sainte-Marie se caractérise par la présence de deux centres de marques, Marques City et Mc Arthur Glen. Tout change selon qu'on les inclut ou non dans le comptage de la clientèle. Avec les centres de marques, le commerce représente 56 % de l'activité. Sans, le chiffre tombe à 29 %. Dans ces

conditions, l'équipement à la personne arrive en première place. Au sein des industries, la métallurgie est très représentée (48,4 %). Le textile (19,4 %) est fort de la présence de Petit Bateau, la construction domine dans l'installation et la finition, l'agroalimentaire doit beaucoup à la présence d'AT France. Les services (cafés, restaurants, hébergement) représentent une implantation significative (22 % des activités). La commune de Pont-Sainte-Marie peut donc se prévaloir d'un tissu commercial et industriel diversifié.

Quelques solutions...

Avec la construction du nouveau quartier du Moulinet, la population augmentera de 500 ménages soit 1 200 habitants supplémentaires (+ 24 %). Cette nouvelle population pourrait générer deux millions d'euros par an au profit du commerce de proximité.

Le rapport, après constat du manque

de relation entre les quartiers malgré une bonne desserte au sein de la commune, préconise de favoriser les circulations douces et de sécuriser les axes radiants ainsi que de développer les connexions inter-quartiers.

Concernant la baisse des effectifs dans le commerce et l'industrie - malgré la dynamique soutenue des créations d'entreprise avec une forte progression des activités de services - ce rapport recommande la mise en place d'un partenariat renforcé de promotion, d'accueil, de suivi et d'aide aux entreprises avec l'appui des chambres consulaires via des séances d'information afin de pallier aux difficultés de recrutement, notamment dans l'industrie et le bâtiment.

La création d'un nouvel éco-quartier amène à constater que peu d'entreprises locales sont spécialisées dans l'éco-construction malgré la présence d'entreprises du bâtiment labellisées Qualisol et Qualibois. Les rapporteurs proposent donc des cellules de formation structurées autour du CFA-BTP et un show-room sur les nouvelles techniques liées à ces nouvelles technologies environnementales. Au niveau des activités commerciales et artisanales en place, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers préconisent d'adapter l'offre aux besoins avec la promotion de nouveaux produits, la création d'un commerce bio - en croissance de 10 % par an en France - et la poursuite du développement des services à la personne. Enfin, ils ont abordé la promotion du tissu artisanal et commercial de la commune en réactivant le principe d'union commerciale.



■ PARC LÉBOCEY

Les nouveaux charmes du parc

Les Maripontains peuvent découvrir le nouveau visage du parc Lebocey grâce notamment à la réhabilitation du lavoir, du château d'eau et des ponts

Entrepris en septembre 2006, les premiers travaux d'aménagement du parc Lebocey, autour des annexes de l'ancien château démoli au siècle dernier, se sont achevés en septembre. Pour rendre ce site plus agréable et offrir aux promeneurs un cadre accueillant, l'association de sauvegarde du parc Lebocey, ainsi que l'association l'Arbre Vert et Régie Service, ont oeuvré toute l'année dans les domaines de compétences - entretiens, préservation, aménagements - qui leur sont propres.

Des chantiers d'insertion au service du parc

Les travaux inaugurés ont été réalisés par "L'Arbre Vert", dont les chantiers d'insertion permettent à un public en difficulté de franchir une étape vers une formation et le retour à l'emploi.

Les intervenants sur ces chantiers se sont aguerris aux techniques de construction utilisées à l'époque de l'édification des éléments à restaurer. Deux ponts de pierres, dont les structures de soutien s'étaient désagrégées, des garde-corps en feronneries, ainsi que des portes de vannages, sur le cours d'eau encore envasé, ont retrouvé une nouvelle jeunesse.

Un lavoir reconstruit à l'identique

Le château d'eau et son récupérateur d'eaux de pluies, qui alimentaient les écuries et permettaient l'arrosage des jardins, ont été remis en fonction. Le lavoir à monte-charge, à partir de descriptifs d'époque et des fondations ensuite retrouvées, a été entièrement rebâti avec des matériaux anciens, des poutres, pierres, briques et tuiles de récupération.

Les chantiers avec l'Arbre Vert se poursuivent encore cette année et ce, sous la houlette de Pascal Corneux, chef de projet et président fondateur. Il s'agit cette fois de nettoyer les marais et de recréer des bassins, de recalibrer la rivière, de reconstituer un grand jardin à l'anglaise, et de mettre en place un chemin "découverte" et sa signalétique. Le parc Lebocey aura alors retrouvé les attraits qui furent les siens.



Un lavoir reconstruit à l'identique

■ CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

Elections d'une nouvelle génération

Le tout nouveau conseil municipal enfant a été installé le 21 janvier dernier et ce, pour un mandat de deux ans



Les nouveaux élus accompagnés de quelques membres du conseil municipal

Ils sont treize élèves de CM1 et CM2. Ils ont été élus par leurs camarades au poste de conseiller municipal enfant jusqu'en 2010. Ils se sont retrouvés lors de leur première séance plénière à la mairie en compagnie des élus et de leurs familles. La cérémonie s'est déroulée de manière officielle, chacun prenant place autour de la table du conseil municipal présidée par le maire, Pascal Landréat.

Solidarité et environnement

En introduction, ce dernier les a félicités pour leur engagement. De nombreux projets ont été proposés lors de leur campagne, notamment deux thèmes récurrents revenant en priorité : la solidarité et l'environnement. D'autres centres d'intérêts ont été évoqués par ces jeunes élus : création

d'une association pour aider les enfants pauvres, aménagement de balançoires et pistes rollers dans le parc Lebocey, développement d'un stand goûter dans les écoles, travaux d'évacuation des eaux de pluie dans la cour Jean Jaurès, augmentation des poubelles en ville, aménagement de terrains de football, basket, handball, rugby... les idées ne manquent pas. L'objectif de ces jeunes élus : se sentir bien dans sa ville.

Dans toutes ses démarches, réunions, visites, le conseil municipal enfant est accompagné par la coordinatrice, Blandine Mouton. Depuis les élections du 21 janvier dernier, les jeunes élus se sont réunis afin de déterminer deux commissions de travail : la commission sports- loisirs - culture et la commission environnement - santé - solidarité. Ils ne leur reste plus qu'à se mettre au travail !

Commission sports - loisirs - culture

Louise Amana DE MENKENE
Johan BOYER
Anaëlle CONFURON
Théo JEZERSKI
Hervé LARCHER
Margot VADEL
Téotime VINA

Commission environnement - santé solidarité

Léa CHAMPEAU
Lucie DEHEURLE
Naomi MAUCLAIR
Danaë Moula STAHLI
Sébastien ROBIN
Amélie SMAGGHE



APPIA
CHAMPAGNE



KRUBA

Notre savoir-faire au service des particuliers

Projet et devis gratuits

Rue Wéber Prolongée
Tél. 03 25 76 24 24

BP 2051

10010 TROYES Cedex
Fax 03 25 80 61 08



TÉLÉ - RADIO PONTOISE

René JACQUES

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
ÉLECTROMÉNAGER
AUTOMATISME DE PORTE
ALARME

VENTES - RÉPARATIONS

27, avenue Jean Jaurès
10150 PONT-SAINTE-MARIE
03.25.81.06.36

SIRET: 742 871 381 00017

■ MARCHÉ AUX FLEURS ET PRODUITS DU TERROIR

Faites entrer les couleurs chez vous !

La cinquième édition du marché aux fleurs aura lieu le 4 mai prochain sur l'île Beauséjour

La Ville et le Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie vous invitent à passer un dimanche sous le signe de la nature, grâce au marché aux fleurs et produits du terroir qui se déroule le 4 mai prochain. Vous trouverez sur place tout le nécessaire pour transformer votre jardin, votre balcon ou votre intérieur en un véritable espace de nature : fleurs, compositions florales, végétaux, suspensions... ainsi que des conseils pour faire vous même vos bouquets.



Marché aux fleurs et produits du terroir
Dimanche 4 mai 2008 dès 10 h
Ile Beauséjour

■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

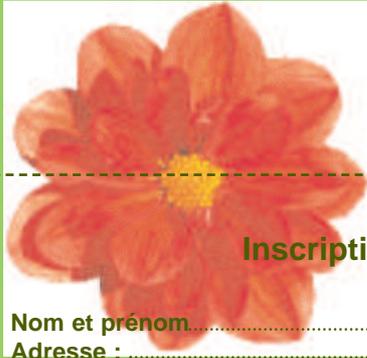
Inscrivez vous dès maintenant !

Chaque année, vous embellissez votre maison, votre jardin ou votre balcon. Alors, participez vous aussi au concours des maisons fleuries.

Que vous soyez en appartement ou en maison, vous aimez égayer votre habitation de géraniums, pétunias et autres fleurs. Le Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie et la ville de Pont-Sainte-Marie organisent un concours

des maisons fleuries. Choisissez la catégorie dans laquelle vous voulez participer (1^{ère} catégorie : maisons avec jardin visible de la rue, 2^{ème} catégorie : décor floral installé en bordure de la voie publique, 3^{ème} catégorie : balcons et terrasses fleuries, 4^{ème} catégorie : fenêtres

ou murs fleuris, 5^{ème} catégorie : établissements publics et commerciaux) et inscrivez vous auprès des services techniques municipaux ou lors du marché aux fleurs. Le jury communal et départemental passera dans la première quinzaine de juin.



Concours des maisons fleuries
Les inscriptions se font grâce à ce coupon.
Elles sont à déposer aux services techniques municipaux jusqu'au 23 mai 2008 dernier délai (place Langlois 10150 Pont-Sainte-Marie)

COUPON REPONSE
Inscriptions au concours "Maisons Fleuries 2008"

Nom et prénom :

Adresse :

Catégorie : 1 2 3 4 5 (Cochez la catégorie de votre choix)

Coupon à retourner aux services techniques pour le 23 mai dernier délai

Les services “social et emploi” à l’écoute

Depuis l’été dernier, les services “social” et “emploi” sont regroupés dans le bâtiment de l’ancien lavoir, place Langlois en face de la mairie. Plus de proximité donc, pour plus d’efficacité



Maggy Chrétien, Félena Randriamala et Carine Henry, trois interlocutrices au service du public

L’avantage de ce regroupement des services est leur proximité et leur complémentarité car d’un problème d’emploi découlent malheureusement et bien souvent des problèmes sociaux.

Le CCAS

Parmi ses différentes tâches, Félena Randriamalala apporte son aide dans la constitution des dossiers RMI. Elle met à disposition les dossiers d’allocation personnalisée d’autonomie pour les personnes âgées. Elle donne également un maximum d’informations sur divers dossiers comme l’Office National des anciens combattants, l’aide alimentaire, les demandes de logement auprès du bailleur Mon Logis... De plus, son activité est associée à la présence d’une assistante sociale du Conseil Général qui reçoit tous les lundis après-midis sans rendez-vous aux Erables entrée 2 quartier Debussy. Par ailleurs, tout au long de l’année, le CCAS offre des prestations aux personnes de la commune, âgées de 70 ans et plus comme le repas annuel lors de la semaine bleue, le colis de fin d’année, la galette des rois ainsi que des animations-spectacles ponctuelles.

Le Point Conseil Emploi

Le Point Conseil Emploi se veut un service de proximité en complément

des services de l’ANPE et de la Mission Locale pour les villes de Pont-Sainte-Marie et Saint-Parres-aux-Tertres. A ce jour, sur la base du volontariat, 190 personnes sont répertoriées. Le PCE apporte un accompagnement dans la recherche d’emploi, une source d’informations sur les formations et les métiers, une consultation d’offres avec une borne informatique en libre service, et la possibilité d’écrire et d’imprimer son CV. Maggy Chrétien met en relation les demandeurs d’emploi avec les offres correspondant à leur profil. Ces offres émanent soit de l’ANPE, soit des partenariats avec les agences d’intérim, soit directement d’entreprises ou particuliers-employeurs.

Maggy Chrétien traite à la fois avec les employeurs et les chercheurs d’emploi. Elle informe les premiers sur le chèque emploi service universel, les contrats aidés, toutes les nouvelles modalités liées à l’embauche. 2008 sera l’année de sensibilisation des employeurs afin de les informer sur les contrats d’apprentissage et de professionnalisation. Pour les demandeurs, elle mène, en partenariat avec l’ANPE, des actions sous forme de forums, réunions d’information, pré-recrutements (en 2007, réunions sur le nettoyage, les nouveaux métiers et les métiers méconnus, entre autres.) En 2008, l’accent est mis sur les métiers liés à l’enfance à domicile, le pré-recrutement d’agents

d’entretien, le recrutement de saisonniers.

La Mission Locale

La Mission Locale est un organisme chargé de l’insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à moins de 26 ans. Elle est habilitée à positionner les jeunes sur les formations tout comme l’ANPE alors que le PCE oriente et informe. Carine Henry reçoit les personnes qui habitent les communes de Pont-Sainte-Marie et de Saint-Parres-aux-Tertres. Une centaine d’entre elles fréquente sa permanence du mardi après-midi. Son rôle est de les informer sur les mesures en vigueur, le contexte économique actuel, les secteurs professionnels qui recrutent, le financement des formations, l’ensemble des dispositifs comme le contrat d’insertion, les différentes aides concernant la mobilité et aussi les aides concernant les problématiques liées à l’hébergement. En résumé, Carine Henry accueille, diagnostique les besoins, positionne la personne en fonction de ceux-ci, l’accompagne pendant la recherche d’emploi et dans l’emploi.

L’ANPE

Mary Droit reçoit en entretien individuel et délivre des livrets personnels. Elle apporte des informations spécifiques ANPE. En plus, elle anime des ateliers techniques en petits groupes sur la rédaction de CV et lettres de motivation, le déroulement d’entretiens d’embauche.

Permanence des services

- > **CCAS** : du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h (03 25 81 83 97)
- > **Point Conseil Emploi** : tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (03 25 81 83 96)
- > **Mission Locale** : le mardi de 14 h à 17 h
- > **ANPE** : le vendredi de 9 h à 12 h

Honneur aux aînés



La tradition du repas et des colis des anciens est maintenant bien ancrée dans l'esprit de tous. Elle est surtout l'occasion attendue d'une journée chaleureuse et conviviale

Record battu pour le rendez vous des seniors offert par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville. Ils étaient en effet plus de 272 à se retrouver sur le coup de midi, le 17 octobre dernier, à la salle Pont Hubert. La ville et le CCAS ont profité de la Semaine Bleue pour organiser le traditionnel déjeuner en l'honneur des aînés.

En quelques mots, le maire a exposé les chantiers en cours sur la ville et particulièrement le projet de résidence

service qui aboutira en 2010. Il a également tenu à remercier chaleureusement Annick Abramo, maire adjoint chargée des affaires sociales et vice présidente du CCAS pour ses actions en faveur des anciens.

Puis, comme le veut la coutume, l'assemblée a salué les deux doyens du jour. Hélène Schmitt, née le 21 mars 1917 et Victor Fort, né le 20 juillet 1912. Le repas confectionné par le Bois du Bon Séjour a ravi les

papilles, alors que l'animation musicale assurée par Tiphaine et Océane Cuisin, a comblé les danseurs.

550 coffrets distribués

La distribution des coffrets le 12 décembre est venue compléter ce repas. 550 paniers gourmands remplis de victuailles plus appétissantes les unes que les autres ont été remis par les membres du Centre Communal d'Action Sociale.



Discussions animées autour des tables

■ ENVIRONNEMENT

Le vert est dans la mairie

Depuis deux ans, Jean-Michel Rey est chargé de mission écologie, un poste encore rare dans les collectivités territoriales. Il signe la volonté de la commune d'impliquer les Maripontains dans une démarche de développement durable

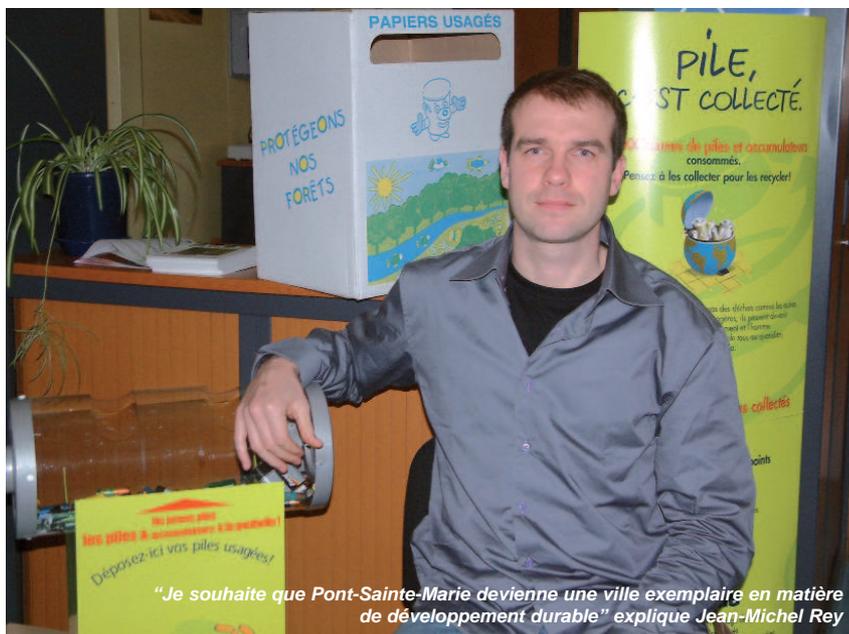
Introuvable sur le sujet du développement durable, Jean-Michel Rey met ses actes en conformité avec ses idées. Il vient travailler à la mairie de Pont-Sainte-Marie en vélo aussi souvent que la météo lui permet. "Cela représente 600 kms par mois, sur six mois de l'année". Quand il fait ses courses, Jean-Michel Rey reste vigilant : "Je prends de préférence du frais au détail pour limiter les emballages" et quand il part en vacances, c'est avec le label éco-touriste "Je pars dans les pays en voie de développement, je vais au contact avec la population pour partager son quotidien et lui laisser mon écot, plutôt que de l'abandonner à une grande chaîne d'hôtel".

Un chargé de mission écologie

Quand en mars 2006, Jean-Michel Rey est embauché trois mois par la mairie de Pont-Sainte-Marie comme chargé de mission écologie, il a enfin l'opportunité de concrétiser passion et métier. "Pour moi, ça a été un coup de chance". Un second contrat de trois mois suivi d'une mission de deux ans en CAE (Contrat d'Aide à l'Emploi) vient combler cet électricien industriel de formation qui a repris ses études en cours du soir pour obtenir à l'IUT de Troyes une licence d'aménagement du territoire. "Après un travail d'électricien, je me suis lancé dans l'horticulture, c'était déjà un premier pas vers l'environnement".

Mettre l'écologie au service du public

Le Maire et son équipe d'élus sont les décisionnaires. Le chargé de mission quant à lui, les conseille. Les premiers



"Je souhaite que Pont-Sainte-Marie devienne une ville exemplaire en matière de développement durable" explique Jean-Michel Rey

écrivent la partition, au second de la mettre en musique "Il s'écoule très peu de temps entre une décision et une mise en application. C'est pour moi un avantage considérable et ça donne beaucoup d'élan". Si le message passe bien au sein de la mairie, c'est aussi aux oreilles des Maripontains qu'il doit arriver. "L'objectif est de mettre l'écologie au service du grand public et de persuader les habitants que c'est l'avenir". Grâce aux éditions des samedis du développement durable, le public a manifesté de l'intérêt pour tout ce qui relève de l'environnement et de l'écologie. En s'inscrivant dans une démarche d'exemplarité qui prend à témoin les habitants, Jean-Michel Rey est aussi le référent autant que l'écologiste de terrain. Et il espère bien faire des émules afin que Pont-Sainte-Marie devienne une ville exemplaire en matière de développement durable.

Une charte en chantier

Actuellement, Jean-Michel Rey travaille sur une charte d'éco-responsabilité qui signe l'engagement de la ville auprès de ses administrés. Cette charte se construit autour de cinq thèmes :

- L'énergie (utilisation des ampoules basses consommation, réducteurs de tension...)
- La gestion des déchets (collecte de papiers également dans les services de la mairie mais également CFA, AFPA, collège eurêka, écoles...)
- L'achat éco-responsable (papier recyclé, stylos en amidon de maïs et biodégradables pour les services...)
- Le transport (achat de trois voitures au gaz naturel, création de pistes cyclables...)
- L'eau (zone de captage classée prioritaire par l'agence Seine-Normandie)

Paganessi Père et Fils (SARL)

Maçonnerie

Tél : 03 25 80 82 85

14 rue Aristide Briand - 10150 Pont-Sainte-Marie

POISSONNERIE

S.A.R.L LE SOLEN

Marché des Ecrevolles
10150 Pont-Sainte-Marie

Tél : 03 25 42 65 01

OUVERT AUX PARTICULIERS - PLATEAUX FRUITS DE MER SUR COMMANDE

OUVERT
Jeudi et Vendredi
8 h 30 - 12 h 30
14 h 30 - 18 h 00
Samedi
8 h 00 - 13 h 00

■ OPÉRATION "COUP DE POUCE CLÉ"

Un soutien pour les élèves de CP

Pour la seconde année consécutive, la mairie s'associe à l'Education Nationale au bénéfice des enfants



Les enfants signent officiellement leur engagement à participer à l'opération Coup de Pouce

Trois clubs "Coup de Pouce Clé" ont démarré fin décembre à l'intention d'une quinzaine d'élèves de CP scolarisés sur la commune. Ce dispositif municipal en partenariat avec l'Education Nationale et l'APFEE (Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école) est mis en place pour la deuxième année dans le cadre des équipes de réussite éducative. L'objectif des clubs "Coup de Pouce

Clé" est d'apporter aux enfants de CP en risque d'échec des apports de réussite, de favoriser l'engagement des familles et de prévenir des situations futures d'illettrisme. Chaque soir, de 17 h à 18 h 15, les séances sont composées de séquences simples, brèves, rythmées. L'accueil avec goûter et détente est un moment convivial et calme. Puis le travail scolaire du soir peut débiter : une lecture surprise

avec découverte ou reconstruction d'un texte, un jeu de lecture, une aide individualisée en lecture puis en écriture, enfin une lecture collective d'une histoire. "Ce dispositif n'est pas à confondre avec l'aide aux devoirs et le soutien scolaire, ce n'est pas de l'école après l'école. C'est un coup de pouce pour favoriser les chances de réussite à l'école" précise Florence Boudeville, maire adjoint chargée de l'enseignement.

Nous ne faisons pas les choses à moitié !

Imprimerie La Renaissance
Toute la chaîne graphique

Pré-press
Photogravure
Impression
Finition
Conditionnement
Livraison

la renaissance

Adresse postale : B.P. 33 - avenue des Tirverts 10901 - Troyes Cedex 9
Bureaux et ateliers : Z.I. des Ecrovalles, avenue des Tirverts 10150 Pont-Sainte-Marie
Tél. 03 25 70 44 70 - Fax : 03 25 70 44 99

Entretien - Nettoyage de locaux
Nettoyage technique - Nettoyage haute pression façade
Entretien des espaces verts

52 rue Jean-Baptiste Colbert
10600 La Chapelle Saint Luc
TÉL : 03 25 82 88 88
Fax : 03 25 82 88 89

■ FLEURISSEMENT ET ILLUMINATIONS

Remise de prix aux lauréats

A l'occasion de la cérémonie des voeux, les participants aux concours de fleurissement et d'illuminations de Noël ont été récompensés



Annie Hugerot, présidente du comité environnement et cadre de vie a félicité tous les lauréats pour les efforts qu'ils ont déployés dans la floraison ou l'illumination de leur maison ou de leur balcon. Ils étaient environ une quarantaine à concourir pour le fleurissement lors du passage du jury en juin dernier et pour le concours d'illumination.

Grâce notamment à ces habitants, la ville de Pont-Sainte-Marie a aujourd'hui 2 fleurs nationales. Cette année, elle a également obtenu le prix hors concours décerné par le Conseil Général de l'Aube, la félicitant pour ses efforts d'embellissement et de fleurissement.

Maripontains, poursuivez vos efforts !

Concours des maisons fleuries

- > **Maison avec jardin visible de la rue** : 1^{er} ex-aequo : Alain Adam et Philippe Ricard, 2^{ème} : Emilienne Dussault, 3^{ème} : Maud Ebtinger
- > **Décor floral installé en bordure de voie publique** : 1^{er} : Dewette Robert, 2^{ème} : Jacqueline Gehin, 3^{ème} : Francine Péric
- > **Balcons et terrasses fleuris** :
1^{er} : Serge Lavergne, 2^{ème} : Chantal Ghanib, 3^{ème} : Georges Blain
- > **Etablissement public** : 1^{er} : Bistrot du Pont, 2^{ème} : Centre Social Debussy
- > **Prix spécial** : André Vaillant

Concours des illuminations

- > **Jardins et cours** : 1^{er} : Ginette Casagrande, 2^{ème} : Monique Herblot, 3^{ème} : François Croissant
- > **Fenêtres et façades d'immeubles** : 1^{er} : Catherine Dollien, 2^{ème} Brigitte Rault
- > **Fenêtres et façades de maisons individuelles** : 1^{er} : Ginette Vaillant, 2^{ème} : Serge Lavergne, 3^{ème} : Patrick Ferry
- > **Vitrines et devantures des commerces** : 1^{er} : Boulangerie Coradin, 2^{ème} : Richard Blaisot, 3^{ème} : MM Coiffure

■ PHOTO DE CLASSE

Classe de M. Calmes 1960/1961

Denis Schmitt, Claude Artaux, Denis Séguelas, Georges Bonin, Jean Yves Mérin, Dominique Schmitt, Jean-Claude Hacquin, William Vallée, Marc Cochard, Hervé Neyt, Gilbert Cap, Roland Pottier, Christian Gouet, Jacques Berthelot, Jean Louis Goussin, Gilles Carle

Photo prêtée par l'Amicale des Anciens Elèves de Pont-Sainte-Marie



■ DEVOIR DE MÉMOIRE

Hommage au dernier poilu

C'est dans le cadre de la transmission du devoir de mémoire que le collège Eurêka s'est mobilisé le 17 mars pour honorer la mémoire de Lazare Ponticelli

S'associant à l'hommage national rendu au dernier Poilu ainsi qu'à tous ceux qui sont tombés lors de la guerre 14/18, les élèves du collège Eurêka et l'ensemble du personnel ont observé une minute de silence le 17 mars à 11 h. Marie Grafteaux-Paillard, principale du collège, a également souhaité un temps fort de mémoire dans l'après-midi afin de sensibiliser les élèves pour lesquels l'étude de la première guerre mondiale est au programme.

Un parcours remarquable pour ce fils d'immigré italien

Les élèves de 3^{ème}, accompagnés de leurs professeurs, se sont réunis dans l'amphithéâtre. La Principale a rappelé que "la première guerre mondiale avait été la guerre de l'horreur pour tous ceux qui avaient combattu dans les tranchées, dans la boue et dans le froid". Marie Grafteaux-Paillard a ensuite relaté la vie du dernier des poilus français, Lazare Ponticelli, arrivé en France à l'âge de 9 ans. Il s'engagea à 17 ans "pour défendre le pays qui l'avait accueilli quand il était petit". Devant des élèves particulièrement attentifs, elle a souligné le parcours remarquable de ce fils d'immigré italien qui avait toujours refusé les



Lazare Ponticelli, le dernier combattant de la Première Guerre Mondiale, est mort le 12 mars, à l'âge de 110 ans

honneurs et avait passé sa vie à témoigner pour ceux "qui n'avaient pas eu la chance de s'en tirer et pour les préserver de l'oubli".

Des photos en noir et blanc évoquant la première guerre mondiale ont ensuite défilé sur l'écran de l'amphithéâtre du collège en même temps que des élèves volontaires lisaient, devant une assistance concentrée, quelques lettres émouvantes adressées par des Poilus à leurs familles.

Le collège Eurêka, dont les élèves participent régulièrement aux manifestations commémoratives

organisées par la commune de Pont-Sainte-Marie, a souhaité associer Pascal Landréat, à cette action. Devant la photo en couleur de Lazare Ponticelli projetée sur l'écran, le Maire a évoqué en quelques mots celui qui "ne s'appartenait plus tout à fait" et qui restera sans doute pour nous tous le symbole des poilus de la guerre 14/18.

Cette manifestation simple et sobre vient s'ajouter à d'autres actions conduites dans le cadre du Devoir de Mémoire par les professeurs d'histoire du collège Eurêka.



Une assistance concentrée à la lecture des lettres de Poilus envoyées à leurs familles

■ 3^{ÈME} PHASE DEBUSSY

Des jeux pour les petits et les grands

Une aire de jeux pour les 3/6 ans et un microsite sportif réservé aux adolescents ont vu le jour dernièrement dans le quartier Debussy. D'autres projets devraient suivre



Les jeunes viennent régulièrement faire du sport sur ce nouveau terrain de jeux

1 00 000 €, c'est l'enveloppe dont disposait la Ville pour poursuivre l'aménagement du quartier Debussy. Une somme certes conséquente, mais qui ne permettait pas n'importe quelle folie. Les jeunes du secteur ont eu tout loisir de s'en rendre compte.

En effet, ils ont été associés au projet municipal. Pascal Landréat n'a pas manqué de le souligner "Le nouveau microsite et l'aire de jeux créés pour les 3-6 ans, répondent à une véritable demande de la jeunesse. A nos côtés, elle a été invitée à réfléchir à ce qu'il était possible de réaliser tout en respectant le budget alloué. Elle a également dû faire des compromis car nous ne pouvions pas tout accepter". Aujourd'hui, le bilan est positif : les nouvelles installations prisées par les jeunes sont aussi respectées. Comme lors des réunions et débats avec les autres habitants du quartier, les adolescents ont fait preuve de beaucoup de maturité et prouvé que les services de la ville pouvaient les considérer comme de véritables partenaires. D'ailleurs, les discussions se poursuivent avec à terme, d'autres réalisations.

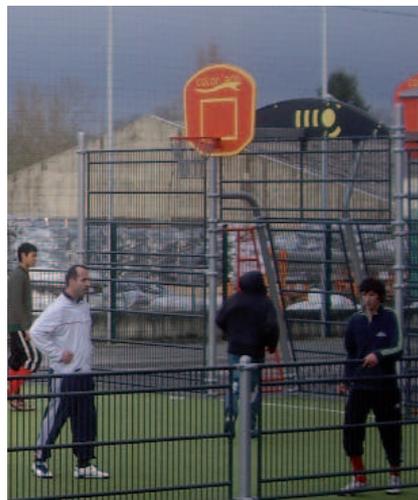
Sécurité routière et stationnement

Les idées ne manquent pas. Si les habitants - mais également les élus - pensent d'ores et déjà à la réalisation d'une maison de quartier (en remplacement du Centre Social) qui permettrait, par exemple, aux jeunes de faire de la musique et aux adultes de disposer de salles d'activités, il faut également mentionner le gros travail de réflexion en matière de sécurité routière. Cet ultime dossier, bien qu'il ne soit pas encore totalement ficelé, demeure la priorité pour le quartier Debussy. Une étude remise par la SEDA (Société d'Équipement du Département de l'Aube) propose quelques recommandations pour améliorer le stationnement, certains carrefours ou encore le cheminement des parents d'élèves.

Avec 2 400 habitants, le quartier Debussy regroupe à lui seul 42 % de la population de Pont-Sainte-Marie. Considéré comme un quartier difficile, il y a une quinzaine d'années, ce secteur est parvenu à se métamorphoser. La consécution d'un vaste chantier de requalification

débuté en 1994 et rendu possible grâce à un partenariat qui a regroupé la CAT, le Conseil Régional ou encore l'organisme HLM Mon Logis.

La troisième phase du changement de Debussy se traduira prochainement par la signature entre la CAT et la Région d'une convention de solidarité urbaine. Cette dernière validée dernièrement en conseil municipal, devrait aboutir à l'octroi d'une nouvelle subvention de 70 000 €.



■ PÈLE MÈLE

Rétrospective de ces derniers mois



LE PÈRE NOËL À DEBUSSY

Près de 80 enfants avaient rendez-vous sur la place du forum Debussy le 8 décembre, afin de décorer le grand sapin trônant au milieu en attendant l'arrivée du Père Noël.

Un grand goûter a été offert dans la salle d'animation du Centre Social Debussy où il régnait pour le moins une ambiance festive et bruyante.

NOËL CHEZ LES COCCINELLES

Premier Noël à l'espace Petite enfance la Coccinelle. Installée depuis le 1^{er} septembre dans des locaux flambants neufs dans le respect des nouvelles technologies environnementales, l'équipe d'encadrement avec les enfants, en a fait un univers féérique et festif pour l'occasion.



EXPOSITION TALENTS PONTOIS

Pour la sixième année consécutive, près d'une vingtaine d'artistes locaux ont exposé à la salle des fêtes à l'occasion de l'exposition "Talents Pontois" qui a eu lieu du 2 au 10 février 2008.

Cette nouvelle édition a proposé un bel échantillonnage de talents amateurs, des passionnés qui n'ont rien à envier aux professionnels, et dont certains sont reconnus dans le milieu : peinture à l'aquarelle, à huile, émaux, du figuratif au contemporain, des paysages, des fleurs ou des portraits. Pendant cette semaine, certains artistes ont également animés un atelier afin d'expliquer et de partager leur savoir-faire.

LE COLLÈGE EURÉKA À L'HEURE DU TRI

Depuis la rentrée de septembre, le collège eureka s'est engagé dans une démarche citoyenne et éducative concernant la protection de l'environnement : le tri sélectif. Un groupe d'une quinzaine d'élèves volontaires, motivés et encadrés par Cindy Sauvion, assistante d'éducation, se chargent pendant la récréation, de collecter les conteneurs de tri de papier - présents dans chaque salle de classe et estampillés du logo du tri sélectif et du slogan "Pour notre avenir, trions le papier à eureka". Le but : éduquer tous les élèves aux gestes et réflexes écolos, "pour préserver l'environnement et éviter de couper trop d'arbres", analyse Rémi, l'un des volontaires. Cette initiative permet aux élèves de comprendre également comment sont entretenus les locaux et respecter le travail des agents d'entretien.



■ LOISIRS

Nouveaux locaux pour les centres de loisirs

L'Espace d'Animation Sociale et Culturelle a ouvert ses portes début février afin d'accueillir les enfants des centres de loisirs, les activités périscolaires et des associations



Les enfants se sont vite appropriés les lieux, plus spacieux et plus lumineux

Depuis le 11 février, les centres de loisirs du Centre Social Debussy, "Le Petit Navire" et "Les Copains d'abord", disposent des nouveaux locaux de l'Espace d'Animation Sociale et Culturelle,

situés rue Sarraill. Ce dossier était indispensable car les anciens locaux ne correspondaient plus aux normes de sécurité exigées par la Direction de la Jeunesse et des Sports. L'opération d'investissement de ce nouvel espace, a été financé intégralement par les partenaires soit 730 000 €. Reconnu d'intérêt communautaire par la Communauté de l'Agglomération Troyenne, celle-ci a financé le projet à hauteur de 332 000 €, l'Etat 100 000 €, la Région 65 000 €, l'Europe 233 000 €. L'équipement mobilier, le matériel et les jeux sont à la charge de la CAF à hauteur de 42 000 €.

Avec une capacité d'accueil d'une centaine d'enfants, le bâtiment accueille également les activités du périscolaire matin et soir. Afin de maximaliser l'utilisation des locaux, plusieurs associations y tiendront des permanences dont la ludothèque "La Girafe", Bien Être Bébé, Régie Services, Codes 10... De plus un parking sera réalisé à terme pour résoudre le problème de stationnement.

■ CÉRÉMONIE

11 novembre : une mémoire à transmettre

Pour le 89^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918, les jeunes du collège euréka ont marqué de leur présence la cérémonie

C'est devant une nombreuse assistance que Gaëlle Gendre, Romain de la Souchère et Radja Belkacem ont lu le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Teo Mouton a lu quant à lui le message de l'UFAC, Mathieu Scherer et Victor Lombard ont lu l'appel aux morts. Ensuite, Pascal Landréat a retracé les épisodes principaux de la Grande Guerre et confirmait : "Il nous faut donc aujourd'hui en appeler aux jeunes et leur donner les clés de lecture du monde d'hier afin qu'ils préparent le monde de demain et leur rappeler que méconnaître son passé, c'est s'exposer à le revivre". S'adressant aux anciens combattants, il conclut : "Tous les anciens combattants qui témoignent le font dans cet esprit, afin que nos enfants ne

connaissent la guerre que dans les livres d'histoire. Les commémorations et les témoignages permettent de transmettre

un message de vigilance et de paix. Les voix d'hier doivent être les boussoles d'aujourd'hui afin que la paix demeure".



Mathieu Scherer et Victor Lombard ont lu l'appel aux morts

Ramassage des encombrants par la société Dectra - année 2008

Jeudi 15 mai : collectifs
Mercredi 11 juin : collectifs
Jeudi 10 juillet : toute la commune
Jeudi 7 août : collectifs
Mardi 2 septembre : collectifs
Jeudi 16 octobre : toute la commune
Jeudi 13 novembre : collectifs
Jeudi 11 décembre : collectifs



Les gros objets sont à sortir la veille au soir du passage de la société.
Rappel des encombrants : objets meubles vétustes (vieux mobiliers, appareils électroménagers, cuisinières, matelas...), résidus de bricolage familial dans la limite d'un sac de 50 kg maximum par foyer et par an.

Du nouveau au Centre Social Debussy

Activité "ballades pédestres : accessibles à tous"

Ayant pour but de découvrir un site appartenant au patrimoine de l'Aube, en marchant à son rythme, les ballades auront lieu une fois par mois à partir de mars.

Le jour sera déterminé avec l'ensemble des participants.

Si vous êtes intéressés, venez vite vous inscrire !
Pour tout renseignement, contactez Elisabeth Colliquet, animatrice adultes et familles au Centre Social Debussy au 03 25 81 51 89

Collecte des ordures ménagères, déchets verts et sacs de tri sélectif

Lors du renouvellement du marché de collecte des ordures ménagères, des déchets verts et sacs de tri sélectif, la ville a regroupé la totalité de la collecte sur deux jours.

A partir du 1^{er} janvier 2008, les jours de ramassage sont les suivants :

Jours de ramassage des ordures ménagères et déchets verts : **le mardi**

Jours de ramassage des ordures ménagères et sacs de tri sélectif : **le vendredi**

Permanences des élus 2008

L'équipe municipale assure des permanences tous les samedis matin à la mairie, de 10 h à 12 h.
Vous trouverez ci-dessous le tableau des permanences jusqu'à juin 2008.

Samedi 12 avril : Frédy MERCY et Nicole BARBERY
Samedi 19 avril : Jean-Michel PALENGAT et Jack THOMAS
Samedi 26 avril : Michel FOURTEMBERG et Janine PINKOWICZ
Samedi 3 mai : Jean-Claude TOURNOIS et Josiane RICARD
Samedi 10 mai : Florence BOUDEVILLE et Chantal PEROT
Samedi 17 mai : André BOUCHERAT et Serge CHANVRIN
Samedi 24 mai : Annie HUGEROT et Pascal CORNEUX
Samedi 7 juin : Frédy MERCY et Karim KOULALI
Samedi 14 juin : Jean-Michel PALENGAT et Hamida HENRY
Samedi 21 juin : Michel FOURTEMBERG et Christian COSTE
Samedi 28 juin : Jean-Claude TOURNOIS et Marie-Pierre VALERE

Inscriptions rentrée scolaire 2008- 2009

MATERNELLES : Pour les enfants nés jusqu'au 31/12/2006

Du 28 avril 2008 au 2 mai 2008 (1^{er} mai férié)
De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, sauf mercredi de 9 h à 12 h

PRIMAIRE CP : Du 9 juin 2008 au 13 juin 2008

De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, sauf mercredi de 9 h à 12 h



DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile
- En cas de divorce : copie ou extrait de jugement
- Certificat de radiation pour les enfants changeant d'école élémentaire
- Copie assurance responsabilité civile avec extension assurance périscolaire (si inscription étude, garderie ou cantine)

INSCRIPTIONS : Bureau du service périscolaire
38 avenue Jean Jaurès 10150 Pont Sainte Marie
Tél : 03.25.46.47.18

Courriel : service.periscolaire@wanadoo.fr

Du nouveau au Centre Social Debussy

Après-midi "Scrabble"

Si vous êtes joueurs de scrabble expérimentés ou débutants, le centre social Debussy vous invite à partager un moment convivial avec d'autres joueurs tous les lundis après-midi.

D'autres jeux pourront être proposés : échecs, dames, belote, rummikube...

Des tournois seront également organisés en cours d'année.

Pour tout renseignement, contactez Elisabeth Colliquet, animatrice adultes et familles au Centre Social Debussy au 03 25 81 51 89

■ COMPTE RENDU

Séance du 12 février 2008

TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT - Remise gracieuse des pénalités de retard

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le principe de remise gracieuse de pénalités formulées par un habitant concernant son oubli de règlement de 98 € qui a entraîné son paiement tardif. Madame la Trésorière émet un avis favorable s'agissant de la première défaillance constatée par ce redevable.

COMITE DES JUMELAGES - Cession d'ordinateurs déclassés

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la cession d'ordinateurs déclassés de la mairie au profit du Comité des Jumelages. Le comité propose de racheter cinq de ces appareils pour un montant de 360 € afin d'en faire don à notre commune jumelle d'Arménie.

ATELIERS DE L'UNESCO - Versement d'une subvention

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le versement d'une subvention de 1 200 € dans le cadre des ateliers de découverte du patrimoine conduit par le Centre pour l'UNESCO Louis François de Troyes. Ces ateliers concernent une vingtaine d'enfants de 9 à 13 ans, hors du temps scolaire et sont proposés avec la participation du service péri scolaire municipal. L'objectif est de faire découvrir aux jeunes leur patrimoine naturel. Ces ateliers éducatifs, culturels et scientifiques ont notamment permis aux enfants de découvrir le Parc Lebocey, et l'eau dans la commune. En 2008, ils porteront sur la sensibilisation à la notion de développement durable.

EXTENSION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité l'extension de la restauration scolaire qui sera située dans l'ancienne halte garderie, rue Sarraill. En effet, les effectifs de la restauration scolaire sont en augmentation constante depuis septembre 2006. La moyenne de fréquentation quotidienne est la suivante : 136 enfants en septembre 2006, 150 enfants en septembre 2007, 180 en janvier 2008.

Malgré la priorité d'accès donnée aux enfants de trois ans révolus et dont les deux parents travaillent, les locaux de l'actuelle cantine sont devenus trop petits pour accueillir tous les enfants inscrits à la restauration scolaire.

Une visite du local de l'ancienne halte garderie a permis d'évaluer les modifications et changements à effectuer, tant en travaux qu'en matériel, et ainsi permettre l'extension de la restauration scolaire.

Ce projet permettrait de libérer une vingtaine de places dans l'actuelle restauration scolaire et répondrait favorablement aux besoins des familles maripontaines, sous réserve d'acceptation des Services Vétérinaires.

MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL A L'ASSOCIATION L'ECOLE DU CHAT DE L'AUBE

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la mise à disposition à titre temporaire et gracieux d'un local situé 31 avenue Jules Guesde à Pont-Sainte-Marie, à l'association L'Ecole du chat de l'Aube. En effet, la législation en vigueur, et notamment le code de la santé publique, le code rural, et le code général des collectivités territoriales, soulignent le danger que constitue la prolifération des chats errants, tant dans les lieux publics que privés, et que cette prolifération représente une menace pour la salubrité, la tranquillité et la sécurité publiques. La Ville de Pont Sainte Marie est concernée par ce problème, s'agissant notamment des

espaces naturels (Camp du Moulinet, Parc Lebocey), commerciaux (magasins d'usine) et résidentiels (Centre ville, domaine d'Argentolles, quartier Debussy...). Il appartient par conséquent au Maire de prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SITUEE DANS L'ANCIEN CAMP MILITAIRE " LE MOULINET "

La Ville de Pont Sainte Marie a acquis l'ancien camp militaire "Le Moulinet" section AR 133, en vue d'y créer un éco-quartier. Dans le cadre de cet aménagement, la Ville souhaite édifier une "Maison de la construction et de l'aménagement durable" en partenariat avec la Fédération du bâtiment. Celle-ci serait construite, à l'entrée de l'Eco-Quartier, sur une parcelle comportant l'ancien poste de garde, l'ancien transformateur, et des sanitaires.

La Ville ne peut assurer la maîtrise d'ouvrage de ce bâtiment, et souhaite céder cette parcelle à la société Mon Logis, qui réalisera cette construction en partenariat avec la Fédération du bâtiment. La superficie de la parcelle est d'environ 800 m². Vu l'avis de la Direction des Services Fiscaux de l'Aube en date du 1er juin 2007 donnant une valeur vénale estimative de l'ordre de : 25 000 €, et compte tenu du coût de la démolition des trois bâtiments, estimés à 15 000 €, le bien serait cédé pour la somme de 10 000 €.

Il appartient au Conseil municipal de se prononcer sur la cession de cette parcelle à la société Mon Logis en vue d'y construire la " Maison de la construction et de l'aménagement durable ".

18 voix pour, 6 voix contre (Artelesa, Comandini, Grasset, Plaquevent, Champeau, Coffinet), 1 abstention (Livin)

CESSION D'UNE PARTIE DU TERRAIN DU PARC LEBOCEY AUX RIVERAINS

Il y a plusieurs années, la Ville de Pont Sainte Marie s'était engagée à vendre, aux riverains du parc Lebocey, une bande de terrain d'environ 4 à 5 ml de large, quand celui-ci serait devenu propriété de la commune. L'espace concerné est situé à l'arrière des propriétés situées aux 1, 3, 5, 7, 9 et 11 rue Albert Camus, et au 8 allée des Sapins. Ce terrain sera cédé à un prix égal à celui de l'estimation du service de France Domaine, soit 10,50 euros le m². Les frais de bornage seront à la charge des acquéreurs. Il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur la cession de cette bande de terrain d'une superficie d'environ 720 m².

18 voix pour, 7 voix contre (Artelesa, Comandini, Grasset, Plaquevent, Champeau, Coffinet, Livin)

AMENAGEMENT DE L'ECO QUARTIER " Le Moulinet " - Marchés de définition

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité, le marché de définition pour l'aménagement de l'éco quartier, fixant le diagnostic de l'état initial, la rédaction d'un programme d'aménagement et la rédaction du cahier des charges.

ACQUISITION D'UN TERRAIN SITUES AU NORD DE LA VOIE AUX VACHES

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité l'acquisition d'un terrain situés au nord de la Voie aux Vaches pour 2 350 €, en vue de l'aménagement des sites " camp du Moulinet et Parc Lebocey "

Vous pouvez consulter la totalité du compte-rendu de ce conseil à la mairie ou sur le site internet www.pont-sainte-marie.com

NAISSANCES



Gabrielle DESCEVEUX, née le 24 septembre 2007
Evan PLAUT, né le 3 octobre 2007
Enzo TALBI, né le 17 octobre 2007
Adriana DUARTE, née le 2 novembre 2007
Anir-Léo BOUDJAOU, né le 2 novembre 2007
Lorenzo MELECH, né le 5 novembre 2007
Nina DONDON, née le 14 novembre 2007
Ezio GIANI, né le 18 novembre 2007
Camille LEFLON, née le 25 novembre 2007
Ines DUDA, née le 4 janvier 2008
Lou PHILIPPON, née le 16 janvier 2008
Tom CAMUS, né le 22 janvier 2008
Nathan GERARD, né le 28 janvier 2008

Layana EL GARTI, née le 31 janvier 2008
Alexandre SEREND, né le 1^{er} février 2008
Tom FEUGE, né le 5 février 2008
Shaïnesse CÉRIAC, née le 5 février 2008
Alya MARTAH, née le 9 février 2008
Lucas MÉRAT, né le 16 février 2008
Louis HERBLOT, né le 25 février 2008
Adrien GAUVAIN, né le 25 février 2008
Noah PACHECO PIRES, né le 25 février 2008
Yanis BAMBBA, né le 29 février 2008
Alexis CABALLERO, né le 1^{er} mars 2008
Qaïs AZOUGAGH, né le 17 mars 2008
Yanis REBAL, né le 18 mars 2008

MARIAGES

Alexandre VALLOT et Jehane DIDI le 20 octobre 2007
Romain PRIEUR et Audrey PERIC le 2 février 2008
Djilali LEFDJAH et Amandine CRETOLLE le 22 mars 2008

DECES



Michel LUDOT, 75 ans, décès du 29 septembre 2007 à Pont-Sainte-Marie
Anne-Marie PETIT épouse MENUET, 55 ans, décès du 30 septembre 2007 à Pont-Sainte-Marie
Françoise COULERON veuve LELARGE, 77 ans, décès du 1^{er} octobre 2007 à Pont-Sainte-Marie
Zygmunt LEWANDOWSKI, 78 ans, décès du 24 septembre 2007 à Troyes
Simone ENFROY veuve DUCHÊNE, 90 ans, décès du 6 octobre 2007 à Pont-Sainte-Marie
Denis MONIOT, 98 ans, décès du 6 octobre 2007 à Pont-Sainte-Marie
Franck CIPOT, 50 ans, décès du 29 septembre 2007 à Troyes
Henriette BARUS veuve GIULI, 97 ans, décès du 10 octobre 2007 à Pont-Sainte-Marie
Simone BALLON épouse COUSIN, 84 ans, décès du 12 octobre 2007 à Troyes
Kim CAO, 63 ans, décès du 13 octobre 2007 à Lyon (Rhône)
Georges JANOWSKI, 81 ans, décès du 19 octobre 2007 à Pont-Sainte-Marie
Ginette BOURSON, 75 ans, décès du 1^{er} novembre 2007 à Pont-Sainte-Marie
Germaine LECLER veuve DUTRAIN, 94 ans, décès du 3 novembre 2007 à Pont-Sainte-Marie
Marianne HÉNAULT veuve LÉGER, 87 ans, décès du 11 novembre 2007 à Pont-Sainte-Marie
Yves KOCHER, 83 ans, décès du 23 novembre 2007 à Bar-Sur-Aube
Serge FIACRE, 79 ans, décès du 1^{er} décembre 2007 à Pont-Sainte-Marie
Eva HOUBRON veuve RUFENACHT, 92 ans, décès du 3 décembre 2007 à Pont-Sainte-Marie
Gilbert BORGNE, 71 ans, décès du 9 décembre 2007 à Troyes
Manuel MORENO, 90 ans, décès du 16 décembre 2007 à Pont-Sainte-Marie
Yvonne GOUVRY veuve LAFONTAINE, 89 ans, décès du 12 décembre 2007 à Troyes
Germaine ROZEAU veuve FALMET, 101 ans, décès du 15 décembre 2007 à Troyes
Madeleine HUPPERT veuve MARCILLY, 90 ans, décès du 21 décembre 2007 à Pont-Sainte-Marie
Gilberte MATHAUX veuve FEUGEY, 77 ans, décès du 20 décembre 2007 à Troyes
Andrée FERRY veuve DIETHER, 91 ans, décès du 24 décembre 2007 à Troyes
Louis CEARD, 91 ans, décès du 27 décembre 2007 à Troyes
Philippe BOUVRON, 58 ans, décès du 29 décembre 2007 à Troyes
Jaime LLADO BESTARD, 96 ans, décès du 1^{er} janvier 2008 à Pont-Sainte-Marie
Léonce LOURDEL, 84 ans, décès du 11 janvier 2008 à Pont-Sainte-Marie
Henriette BRUYER veuve CHARRET, 78 ans, décès du 15 janvier 2008 à Pont-Sainte-Marie
Gilbert DESCAVES, 90 ans, décès du 12 janvier 2008 à Troyes
Marie-Hélène DÉSILES, 45 ans, décès du 12 janvier 2008 à Troyes
Wladislas WISNIEWSKI, 77 ans, décès du 29 janvier 2008 à Férolles-Attilly (Seine et Marne)
Odette VERDUN, 71 ans, décès du 31 janvier 2008 à Pont-Sainte-Marie
Charles LEDIT, 74 ans, décès du 17 février 2008 à Pont-Sainte-Marie
Marie TONNA veuve VALLÉE, 82 ans, décès du 18 février 2008 à Troyes
Albert SIMON, 80 ans, décès du 24 février 2008 à Pont-Sainte-Marie
Irène DUFOUIL, 89 ans, décès du 26 février 2008 à Pont-Sainte-Marie
André LONGEOT, 86 ans, décès du 6 mars 2008 à Pont-Sainte-Marie
Micheline BADART veuve ZAVRTNIK, 68 ans, décès du 1^{er} mars 2008 à Troyes
Victor FORT, 95 ans, décès du 2 mars 2008 à Troyes
Odette LEGUEDARD épouse BORGNE, 78 ans, décès du 14 mars 2008 à Troyes
Suzanne MILLOT épouse ROTA, 94 ans, décès du 23 mars 2008 à Pont-Sainte-Marie

LE CHOIX FUNÉRAIRE

1^{er} réseau Français de Marbriers et Pompes Funèbres Indépendants

MARBRERIE PONTOISE

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Contrats Obsèques Prévoyance

48, avenue Jean Jaurès 10150 PONT SAINTE MARIE
Tél : 03.25.81.29.30 - Fax : 03.25.80.33.61
Habilitation préfectorale : 02 10 086